

## Biobag

### Spécialité(s) pharmaceutique(s)

**Biobag, sachet**

### Substance active

Larves de *Lucilia sericata*

### Laboratoire

Biomonde GmbH

### AMM

### Documents de référence dans le cadre de l'AMM

### Indication(s) dans ce cadre

### Documents de référence dans ce cadre

### Suivi des patients

### Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

### **Autorisation d'accès compassionnel (AAC)**

**Biobag, sachet**

[Critères d'octroi](#)

Traitements des ulcères et escarres présentant un tissu nécrotique humide ou un tissu fibreux

- En cas de détersion mécanique impossible
- Et quand une détersion rapide est nécessaire.

## Autres informations

### Posologie

La totalité de la partie nécrosée de la plaie doit être couverte d'un ou de plusieurs sachets, en veillant à ne pas superposer les pansements. Lorsque la plaie est entièrement recouverte, la quantité doit être de 5 à 10 larves par cm<sup>2</sup>.

### Contre indications

- Hypersensibilité connue à ce médicament ou à l'un des composants du médicament.
- Plaies présentant une tendance au saignement ou à proximité de gros vaisseaux, car, dans ces cas, la détersion pourrait entraîner une rupture du vaisseau mettant en jeu le pronostic vital
- Plaies pour lesquelles une détersion chirurgicale importante est nécessaire
- Plaies présentant une irrigation sanguine insuffisante.
- Ne pas utiliser dans les cavités corporelles stériles
- Ne pas utiliser lorsque le patient est atteint d'infections aiguës, à progression rapide ou mettant en jeu le pronostic vital
- Médicament réservé à l'usage hospitalier

### Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

### En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)